

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2013

Présents : Monsieur CLARIANA Claude, Maire, Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Gérard LLOPEZ, Jean-Claude GIMENO, Jean-Claude PLA, Tony LLORENS, Louis SBARRA, Alain ALBERT, Marie Jeanne MULLER, René COUSIN, Suzanne POCURUL, Lucienne ROUSTIT, Françoise CRASSOUS, Béatrice GIMENO, Viviane MONTIER, Géraldine ESCANDE.

Procurations : Mme Nelly MARTI à M. Louis SBARRA, M. Pierre CARLE à M. Alain ALBERT, Mme Jacqueline LOZANO à M. Gérard LLOPEZ, M. Thierry BEUSELINCK à Mme Géraldine ESCANDE.

Absent : Mme Pascale FRANSINO

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS

Début de séance : 20 h 30

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente du 12 Février 2013 qui est adopté à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose d'ajouter la question suivante :

- 18) Révision du PLU : Diagnostic agricole
- 19) Rénovation Bâtiments Communaux : Sanitaires publics

Le Conseil l'accepte à l'unanimité des présents + 4 procurations.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

I – COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 :

I – A) M 49 – Service de l'eau et l'assainissement : D-2013-04-04-01A

Monsieur le Maire présente les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2012 pour Le budget du service de l'eau et l'assainissement en accord avec le compte de gestion réalisé par Mme Jullien, Perceptrice de Sérignan.

Il se présente de la manière suivante :

CA 2012 ET BP 2013 – M 49

Articles	Libellé	Année 2012		RAR 2012	BP 2013
		BP	CA		
	FONCTIONNEMENT	0,00	354 181,13		
	DEPENSES	421 607,00	69 805,51	0,00	460 181,00
023	Autofinancement compl. de la section	282 502,00	0,00	0,00	329 076,00
604	Achats d'études, prestations de services	5 000,00	753,48	0,00	5 000,00
6061	Fournitures non stockables	25 000,00	18 681,29	0,00	25 000,00
6152	Entretien réparations biens immobiliers	20 000,00	1 076,40	0,00	20 000,00
616	Assurances	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
6215	Personnel affecté par collect. Rattachmt	15 000,00	6 645,75	0,00	7 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	20 000,00	8 584,60	0,00	20 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	19 958,99	0,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
6811	Dot. Aux amortissements des immo.	14 105,00	14 105,00	0,00	14 105,00
	Total dépenses exercice	139 105,00	69 805,51	0,00	131 105,00
	RECETTES	421 607,00	423 986,64	0,00	460 181,00
002	Excédent antérieurs reportés	316 607,00	316 607,90	0,00	354 181,00
704	Travaux - Raccordement réseau	10 000,00	10 647,00	0,00	10 000,00
70611	Redevances assainissement	65 000,00	67 189,87	0,00	67 000,00
70	TOTAL	75 000,00	77 836,87	0,00	77 000,00
741	Primes d'épuration	30 000,00	29 541,87	0,00	29 000,00
74	Subvention d'exploitation	30 000,00	29 541,87	0,00	29 000,00
	INVESTISSEMENT	0,00	52 482,62		
	DEPENSES	524 265,00	27 280,73	0,00	654 663,00
	Vote BP + RàR				654 663,00
1	Déficit antérieur reporté	0,00	0,00		0,00
O20-HP	Dépenses imprévues	25 265,00	0,00	0,00	14 663,00
16-HP	Emprunts en euros	19 000,00	18 675,93	0,00	20 000,00
203-HP	Frais de recherche et de développement	10 000,00	0,00		10 000,00
2031-10	Frais d'études lagunage	20 000,00	0,00		20 000,00
2031-11	Frais d'études extension eau assaint	30 000,00	0,00		30 000,00
208-HP	Autres immo. Incorporelles	10 000,00	0,00		10 000,00
20	TOTAL	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
2313-10	Construction	60 000,00	0,00	0,00	65 000,00
2315-11	Installations techniques	115 000,00	8 604,80	0,00	65 000,00
23	TOTAL	175 000,00	8 604,80	0,00	130 000,00
266	Participation ZAC - AEP	235 000,00	0,00		420 000,00
	RECETTES	524 265,00	79 763,35	0,00	654 663,00
	Vote BP + RàR				654 663,00
O21	Virement de la section de fonct.	282 502,00	xxxxx	0,00	329 076,00
1	Excédent antérieur reporté	65 658,00	65 658,35	0,00	52 482,00
13	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
261-HP	Participations ZAC	162 000,00	0,00	0,00	259 000,00
28158	Instal. tech. mat. outill. Industriel	14 105,00	14 105,00	0,00	14 105,00

Monsieur le Maire quitte la salle, le 1^{er} Adjoint prend la présidence de la séance, vérifie que le quorum soit atteint et fait procéder au vote du CA du budget M 49 qui est adopté à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire revient en séance et reprend la présidence après avoir remercié l'assistance pour son vote.

I – B) M 14 – Commune : D-2013-04-04-01B :

Monsieur le Maire présente les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2012 pour Le budget de la commune en accord avec le compte de gestion réalisé par Mme Jullien, Perceptrice de Sérignan.

Il se présente de la manière suivante :

CA 2012 ET BP 2013 - M 14 - FONCTIONNEMENT

Articles	Libellé	Année 2012		Année 2013
		BP	CA	BP
	DEPENSES	2 767 385,00	2 031 162,76	3 125 236,00
	Virement section d'investissement	709 936,00		1 011 356,00
	Sous-Total	2 057 449,00	2 031 162,76	2 113 880,00
	Chapitre O11	600 810,00	599 986,08	636 900,00
6042	Prestations de services	120 000,00	133 814,17	140 000,00
60611	Eau	8 000,00	8 526,92	9 000,00
60612	Electricité	105 000,00	100 730,04	98 000,00
60621	Combustible	4 500,00	3 446,78	14 000,00
60622	Carburant	10 500,00	11 982,97	13 000,00
60623	Alimentation	10 000,00	11 707,66	13 000,00
60624	Produits de traitement	5 000,00	5 831,17	6 000,00
60631	Produits d'entretien	16 000,00	14 490,33	15 000,00
60632	Fournitures petit équipement	32 000,00	36 859,08	34 000,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	2 655,70	6 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	1 081,81	3 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	11 851,35	15 000,00
6065	Autres fournitures (livres...)	1 000,00	0,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 500,00	13 761,37	15 500,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	3 888,98	5 000,00
60	TOTAL	357 500,00	360 628,33	387 500,00
6135	Location mobilière	25 000,00	26 189,53	26 000,00
61521	Entretien terrain	25 000,00	18 277,99	20 000,00
61522	Entretien bâtiment	2 500,00	197,34	2 500,00
61523	Entretien voies et réseaux	17 000,00	29 338,97	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	602,78	1 500,00
61551	Entretien véhicules	4 500,00	7 846,09	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	994,49	1 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	19 816,47	23 000,00
616	Assurances	56 000,00	45 465,37	46 000,00
617	Etudes et recherches	100,00	77,22	100,00
6182	Documentation générale	0,00	0,00	0,00

Articles	Libellé	Année 2012		Année 2013
		BP	CA	BP
6184	Versement org. Formation	1 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	1 000,00
61	TOTAL	153 600,00	148 806,25	146 100,00
6225	Indemnités au comptable	1 200,00	616,15	1 200,00
6226	Honoraires	1 500,00	4 078,06	4 000,00
6227	Frais actes et contentieux	700,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 169,69	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 000,00	30 796,35	35 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	8 433,76	9 000,00
6247	Transports collectifs	4 500,00	1 834,98	4 500,00
6257	Réceptions	3 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 992,82	4 200,00
6262	Frais de télécommunication	21 000,00	21 141,73	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	300,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	2 612,57	3 000,00
62878	A d'autres organismes		505,39	1 000,00
6288	Autres	500,00	0,00	500,00
62	TOTAL	73 610,00	75 481,50	87 200,00
63512	Taxes foncières	16 000,00	15 070,00	16 100,00
637	Autres impôts, taxes et vers.	100,00	0,00	0,00
63	TOTAL	16 100,00	15 070,00	16 100,00
	Chapitre O12	1 113 200,00	1 104 698,14	1 102 000,00
6218	Autres personnels extérieur	2 000,00	0,00	5 000,00
6331	Versement de transport	3 400,00	3 349,73	3 500,00
6332	Cotis versées au FNAL	3 400,00	3 350,15	3 500,00
6336	Cotizat. CNFPT et CGFPT	11 500,00	10 377,45	10 000,00
6411	Personnel titulaire	730 000,00	702 412,39	650 000,00
6413	Personnel non titulaire	12 000,00	20 012,43	60 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	38 000,00	59 112,60	65 000,00
6451	Cotisations URSSAF	121 000,00	114 204,34	110 000,00
6453	Cotisations caisses retraites	175 000,00	173 726,57	170 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	3 100,00	5 063,92	8 000,00
6455	Cotisations assurance personnel	3 000,00	3 210,12	5 000,00
6474	Vers. autres œuvres sociales	9 000,00	9 878,44	10 200,00
6475	Charges médecine travail	1 800,00	0,00	1 800,00
	TOTAL	1 113 200,00	1 104 698,14	1 102 000,00
	Chapitre 65	273 159,00	256 547,14	275 138,00
651	Redevances concessions, brevets	500,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	68 000,00	64 776,36	67 000,00
6532	Frais de missions	1 500,00	0,00	1 500,00
6533	Cotisations retraite	2 500,00	2 286,44	2 500,00
6535	Formation	1 423,00	815,00	1 500,00
6536	Frais représentation Maire	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65372	Fonds alloc. Des élus	70,00	0,00	70,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 000,00	21,50	1 000,00
6553	Service d'incendie	66 540,00	66 538,03	67 936,00
6554001	Contrib. Org. De regroupem.	25 000,00	23 535,59	25 000,00
6558	Autres contrib. Obligatoires	18 000,00	17 161,22	20 000,00

Articles	Libellé	Année 2012		Année 2013
		BP	CA	BP
657362	CCAS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6574801	SWING ASSOCIATION	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6574803	ANCIENS COMBATTANTS	300,00	300,00	300,00
6574805	LA BARBOTINE	200,00	200,00	200,00
6574806	ATLAS MUSCULATION	350,00	350,00	350,00
6574810	DIANE LESPIGNANAISE	650,00	650,00	650,00
6574811	JOYEUSE PETANQUE	770,00	770,00	770,00
6574812	CLUB 3EME AGE	150,00	150,00	150,00
6574813	COOP SCOLAIRE EC.PRIM.	6 644,00	6 644,00	6 516,00
6574815	ENTENTE V.L.	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6574816	F.C.L.V.	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6574817	COMITE DES FETES	19 100,00	19 100,00	19 100,00
6574820	AMIS DE LESPIGNAN	850,00	850,00	850,00
6574822	COOP. SCOL. EC. MATERN.	3 500,00	3 500,00	3 734,00
6574823	PING PONG	800,00	800,00	800,00
6574824	COMITE DE JUMELAGE	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6574825	SYNDICAT DE LA PLAINE	3 812,00	3 812,00	3 812,00
6574828	G.A.A.L.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6574829	LES CIGALONS	200,00	200,00	400,00
6574830	DIVERS	10 000,00	2 437,00	8 000,00
6574834	PARENTS D'ELEVES	400,00	400,00	400,00
6574837	CHEVAL ET NATURE ASSOC	200,00	200,00	200,00
6574838	REFECTION FACADE	3 000,00	5 250,00	6 000,00
6574840	FESTY SUD	100,00	100,00	100,00
6574841	YOGA LESPIGNAN	100,00	100,00	100,00
6574842	BOXING CLUB	200,00	0,00	0,00
	ZELD'HERAULT	200,00	0,00	100,00
658	Charges diverses gest. cour	500,00	0,00	500,00
65	TOTAL	273 159,00	256 547,14	275 138,00
	Chapitre 66	69 180,00	69 178,81	98 242,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	69 180,00	69 178,81	98 242,00
	Chapitre 67	1 100,00	752,59	1 600,00
6718	Autres charges excep sur op de gest	100,00	65,08	100,00
673	Titres annulés sur ex. précédent	0,00	208,20	0,00
675	Valeurs compt. des immo cédées	0,00		0,00
678	Autres charges	1 000,00	479,31	1 500,00
67	TOTAL	1 100,00	752,59	1 600,00

Articles	Libellé	Année 2012		Année 2013
		BP	CA	BP
	RECETTES	2 767 385,00	2 848 445,64	3 125 236,00
	Résultat n-1	543 303,00	543 303,62	817 282,00
	Recettes de l'exercice	2 224 082,00	2 305 142,02	2 307 954,00
	Chapitre 013	40 000,00	76 510,29	70 000,00
6419	Rbt sur rémun. du pers.	25 000,00	41 766,68	50 000,00
6459	Rembt charges de sécurité sociale	15 000,00	34 743,61	20 000,00
64	TOTAL	40 000,00	76 510,29	70 000,00
	Chapitre 70	143 440,00	156 908,24	154 240,00
70311	Concession dans cimetières	500,00	320,00	300,00
70323	Redev. d'occup. dom. Publ.	2 600,00	2 824,81	2 800,00
7066	Redev., droits serv. car. soc.	30 000,00	31 746,47	30 000,00
7067	Redev., droits serv. périscol.	100 000,00	117 472,31	110 000,00
70688	Autres prestations services	140,00	144,65	140,00
70848	Rembt frais par autres organismes	7 000,00	0,00	7 000,00
7088	Autres prod. activités annex.	3 200,00	4 400,00	4 000,00
70	TOTAL	143 440,00	156 908,24	154 240,00
	Chapitre 72	20 000,00	19 996,18	25 000,00
722	Immobilisations incorporelles	20 000,00	19 996,18	25 000,00
	Chapitre 73	1 319 383,00	1 338 005,65	1 347 527,00
7311	Contributions directes	1 053 308,00	1 050 015,00	1 080 052,00
7321	Attribution de compensation	134 275,00	134 275,63	134 275,00
7336	Droits de place	1 800,00	2 258,50	2 200,00
7351	Taxe sur l'électricité	70 000,00	71 427,69	71 000,00
7381	Taxe addit. droits enregist.	60 000,00	80 028,83	60 000,00
73	TOTAL	1 319 383,00	1 338 005,65	1 347 527,00
	Chapitre 74	701 009,00	710 990,70	705 987,00
7411	Dotation forfaitaire (DGF)	421 032,00	421 032,00	422 561,00
74121	Dotation solidarité rurale	45 267,00	50 679,00	50 000,00
74127	Dotation nationale de péréq.	93 319,00	97 876,00	97 000,00
746	Dot. Générale de décentralis.	331,00	431,00	400,00
74751	Groupements des communes	50 783,00	50 783,54	50 783,00
7478	Autres organismes	6 500,00	0,00	5 600,00
74833	Etat- comp. Au titre de la T.P.	1 221,00	1 221,00	1 022,00
74834	Etat- comp. Exonération T.F.	32 974,00	32 974,00	30 390,00
74835	Etat- comp. Exonération T.H.	48 832,00	48 832,00	48 231,00
7488	Autres attrib. (élections...)	750,00	7 162,16	0,00
74	TOTAL	701 009,00	710 990,70	705 987,00
	Chapitre 75	250,00	1 110,00	5 200,00
752	Revenus des immeubles	250,00	1 110,00	5 200,00
	Chapitre 76	0,00	11,31	0,00
764	Revenus des valeurs mobilières	0,00	11,31	10,00
	Chapitre 77	0,00	1 609,65	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 609,65	0,00

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE DE LESPIGNAN INVESTISSEMENT ANNEE 2012

Articles	Libellé	BP 2012	CA 2012	RAR
	DEPENSES	3 800 513,00	1 840 423,08	82 453,71
001	Solde d'exécution de la sect. d'Invest.	116 653,00	116 652,63	
020	Dépenses imprévues	19 498,00	0,00	
	Chapitre 16	124 693,00	124 692,93	
1641	Emprunts	124 693,00	124 692,93	
	Chapitre 20	367 187,00	118 278,79	
2031	Total Etudes	315 687,00	110 860,72	
	154 : bâtiments communaux	16 800,00	0,00	
	156 : Voirie communale	33 531,00	7 242,43	
	195 : Mairie	408,00	1 426,19	
	197 : Chapelle St Pierre	54 228,00	32 881,45	
	198: Extension Bibliothèque	20 000,00	6 265,84	
	199: Salle Polyvalente et services techniques	68 500,00	32 568,34	
	HP : hors programme	122 220,00	30 476,47	
2033	Total insertion	41 500,00	887,91	
	154 : Travaux de bâtiments	3 000,00		
	155 : Voirie Rurale	2 000,00	441,92	
	156 : Voirie Communale	2 000,00	386,19	
	198 : Bibliothèque	1 000,00		
	199 : Salle polyvalente et serv. Techniques	30 000,00		
	HP : hors programme	3 500,00	59,80	
2051	Total concessions, brevets	10 000,00	6 530,16	
	186 : Concessions droits simialires, brevets	10 000,00	6 530,16	
	Chapitre 21	77 990,00	45 462,99	
21311	Acquisition Hôtel de ville	10 000,00	0,00	
Prog	HP : Hors programme	10 000,00	0,00	
2138	Acquisition Autres construction	22 000,00	21 451,29	
Prog	HP : Hors programme	22 000,00	21 451,29	
2152	Installations de voirie	15 000,00	5 115,45	
Prog	151 : achat de matériel de transport	15 000,00	5 115,45	
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 264,53	
Prog	151 : achat de matériel de bureau	5 000,00	2 264,53	
2184	Mobilier	5 341,00	2 063,10	
Prog	151 : achat de matériel	5 000,00	2 063,10	
	195 : Mairie	341,00	0,00	
2188	Autres	20 649,00	14 568,62	

Articles	Libellé	BP 2012	CA 2012	RAR
	Chapitre 23	2 057 910,00	656 775,97	82 453,71
2313	Total Constructions	1 435 063,00	225 517,01	
Constructions	152: Travaux en régie	15 000,00	10 449,89	
	154 : bâtiments communaux	195 000,00	12 560,15	
	156 : Voirie communale	0,00	13 131,48	
	195: Mairie	53 463,00	64 348,54	
	197: Chapelle St Pierre	129 200,00	125 026,95	
	199 : Salle Polyvalente et Serv. Techn.	1 042 400,00	0,00	
2315	Total Installations Techniques	622 847,00	431 258,96	82 453,71
Installations techniques	152 : travaux en régie	5 000,00	9 546,29	
	153: éclairage public	68 380,00	59 076,29	
	154: bâtiments communaux	0,00	1 561,41	
	155: voirie rurale	187 700,00	202 481,12	
	156 : voirie communale	298 390,00	137 393,72	82 453,71
	176: électrification rurale	63 377,00	16 644,10	
	195: mairie	0,00	667,36	
	HP : Hors programme		3 888,67	
	Chapitre 26	1 036 582,00	778 559,77	
Prog	190: Cantine/CLSH	98 155,00	98 154,72	
	196 : ZAC Camp Redoun	913 000,00	654 978,93	
	195: Mairie	25 427,00	25 426,12	
	RECETTES	3 800 513,00	1 445 475,22	525 000,00
21	Virement section de fonctionnement	709 936,00	xxxxxx	
	Chapitre 10	329 010,00	329 238,50	
10222	FCTVA	122 174,00	122 174,57	
10223	TLE	45 000,00	45 227,00	
1068	Excédent de fonctionnement	161 836,00	161 836,93	
	Chapitre 13	653 719,00	284 669,86	
1321	Total Etat	119 543,00	98 788,56	
Subv. Etat	156 : Voirie communale	20 000,00	15 470,84	
	190 : Cantine	0,00	51 488,36	
	197 : Chapelle St Pierre	70 000,00	31 829,36	
	199 : Salle Polyvalente et Serv. Techn.	29 543,00	0,00	
1322	Total Région	271 254,00	109 368,40	
Suv. Région	156: Voirie communale	88 254,00	56 844,40	
	197: Chapelle St Pierre	53 000,00	52 524,00	
	199 : Salle Polyvalente et Serv. Techn.	130 000,00	0,00	
1323	Total Département	230 922,00	69 512,90	
Subv. C.G.	153 : Eclairage public	17 167,00	0,00	
	155: Voirie rurale	0,00	26 319,40	
	156 : voirie communale	11 418,00	43 193,50	
	197 :Chapelle	28 000,00	0,00	
	199 : Salle Polyvalente et Serv. Techn.	166 984,00	0,00	
	HP : hors programme	7 353,00	0,00	
1328	Total Autres	32 000,00	7 000,00	
Subv. Autres	153 : Eclairage public		7 000,00	
	197 : Chapelle St Pierre	32 000,00	0,00	
	Chapitre 16	1 175 000,00	200 000,00	525 000,00
1641	Emprunts	1 175 000,00	200 000,00	525 000,00
	Chapitre 26	932 848,00	631 566,86	
266	HO : Participations	932 848,00	631 566,86	

Monsieur le Maire quitte la salle, le 1^{er} Adjoint prend la présidence de la séance, vérifie que le quorum soit atteint et fait procéder au vote du CA 2012 de la M 14 qui est adopté à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire revient en séance et reprend la présidence après avoir remercié l'assistance pour son vote.

II – Affectations des résultats au BP 2013

II – a) M49 – Service de l'eau et l'assainissement : D-2013-04-04-02A

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le Compte Administratif de l'exercice 2012,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un résultat d'exploitation comptable :

Excédent de fonctionnement : 354 181.13 €

Excédent d'investissement : 52 482.62 €

statuant sur le résultat à effectuer :

Restes à réaliser : - dépenses : 0 €

- recettes : 0 €

Décide, à l'unanimité des présents + 4 procurations de reporter ce résultat de clôture au BP 2012 comme suit :

- 002 – Excédent antérieur reporté de fonctionnement : 354 181.13 €

- 001 – Excédent antérieur reporté d'investissement : 52 482.62 €

II – b) M14 – Commune : D-2013-04-04-02B

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le Compte Administratif de l'exercice 2012,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un résultat d'exploitation comptable :

Excédent de fonctionnement : 817 282.88 €

Déficit d'investissement : 394 947.86 €

statuant sur le résultat à effectuer :

Restes à réaliser : - dépenses : 82 453.71 €

- recettes : 525 000.00 €

Décide, à l'unanimité des présents + 4 procurations, d'affecter ce résultat de clôture au BP 2012 comme suit :

- 002 – Excédent antérieur reporté de fonctionnement : 817 282.88 €

- 001 – Déficit antérieur reporté d'investissement : 394 947.86 €

III – Vote des taux des taxes 2013 : D-2013-04-04-03

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder au vote des taux d'imposition applicables pour l'exercice 2013.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

DECIDE, par 20 voix pour dont 4 procurations, 0 voix contre et 0 voix d'abstention, de maintenir pour l'exercice 2013 les taux d'imposition 2012 :

- Taxe d'Habitation : 13.97 %

- Taxe Foncier Bâti : 21.96 %

- Taxe Foncier Non Bâti : 67.99 %

Le taux de la Taxe Ordures Ménagères étant, quant à lui, voté par la Communauté de Communes La Domitienne.

IV – Vote des subventions aux associations : D -2013-04-04

Monsieur le Maire propose pour 2013 d'attribuer les subventions aux associations locales de la manière suivante :

Désignation	BP 2013
SWING ASSOCIATION	1 500,00
ANCIENS COMBATTANTS	300,00
LA BARBOTINE	200,00
ATLAS MUSCULATION	350,00
DIANE LESPIGNANAISE	650,00
JOYEUSE PETANQUE	770,00
CLUB 3EME AGE	150,00
COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	6 516,00
ENTENTE VL	8 000,00
F.C.L.V.	7 000,00
COMITE DES FETES	19 100,00
C.C.A.S.	13 000,00
AMIS DE LESPIGNAN	850,00
COOP SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	3 734,00
PING PONG	800,00
SYNDICAT DE LA PLAINE	3 812,00
G.A.A.L.	2 000,00
LES CIGALONS	400,00
DIVERS	8 000,00
PARENTS D ELEVES	400,00
REFECTION FACADES	6 000,00
DONNEURS DU SANG	BP CCAS
CHEVAL NATURE	200,00
FESTY SUD	100,00
YOGA LESPIGNAN	100,00
COMITE DE JUMELAGE	2 100,00
ZELD'HERAULT	100,00
TOTAUX	85 126,00

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, approuve chaque subvention proposée à l'unanimité des présents + 4 procurations, sauf 1 abstention de M. Tony LLORENS pour l'Entente Rugby Vendres/Lespignan et 1 abstention de Mme Viviane MONTIER pour le Ping Pong et Zeld'Hérault.

Dit que ces sommes seront prélevées au C/ 65748 – Subventions du BP 2013.

V – Vote des frais de représentation : D- 2013-04-04-05 :

Le Conseil Municipal, considérant l'article 2123-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, décide d'indemniser le Maire du montant des dépenses supportées par lui dans l'exercice de ses fonctions.

L'assemblée vote, par 19 voix pour dont 4 procurations + 1 abstention de Monsieur le Maire, la somme unique forfaitaire et annuelle de 2 000 € et dit que cette somme sera prélevée du c/6536 du BP 2013 de la commune pour lui être versée en une seule fois.

VI – BUDGETS PRIMITIFS 2013 :

VI – a) M49 – Service de l'eau et de l'assainissement : D-2013-04-04-06a

Monsieur le Maire présente le budget général 2013 du service de l'eau et de l'assainissement – M49 – équilibré entre les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement. Il précise que le budget doit être voté au chapitre.

Le budget est présenté en question I – A

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve le budget présenté.

VI – b) M14 – Commune : D-2013-04-04-06B

Monsieur le Maire présente le budget général 2013 de la commune – M14 – équilibré entre les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

Il est équilibré grâce à un emprunt de 600 000 € qui sera réalisé en tout ou partie selon l'avancement des programmes envisagés. Il précise que le budget doit être voté au chapitre.

Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement : présentée en question I - B

BP 2013 – M14 - INVESTISSEMENT

RECETTES		
Compte	Intitulé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	1 011 356,00
10222	FCTVA	142 731,00
10223	TLE	41 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-
13	Subventions et Participations	408 347,00
1345	Participations pour non réalisation de stationnement	-
266	Participations	4 173,00
	Sous-Total	1 607 607,00
	<i>RàR Recettes 2012</i>	<i>525 000,00</i>
	Sous-Total	2 132 607,00
16	Emprunt	600 000,00
	TOTAL	2 732 607,00

DEPENSES		
Compte	Intitulé	Montant
001	Solde d'exécution 2012	394 948,00
020	Dépenses Imprévues	7 215,00
16	Capital de l'Emprunt	125 108,00
20	Etudes	206 230,00
21	Immobilisations	200 100,00
23	Travaux	1 716 552,00
26	Participations	-
040/192	Moins value	-
	Sous-Total	2 650 153,00
	<i>RàR Dépenses 2012</i>	<i>82 454,00</i>
	TOTAL	2 732 607,00

Principaux programmes d'investissement :

- Achat de matériel
- Travaux en régie
- Eclairage public
- Travaux de bâtiments
- Voirie Rurale
- Voirie Communale
- Electrification rurale
- Chapelle St Pierre
- Réhabilitation Salle Polyvalente et Services Techniques
- Etudes (Bibliothèque /Révision Générale du PLU/Divers)
- Conteneurs enterrés

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations approuve le budget ci-dessus présenté.

VII – CC La Domitienne

Demande de versement du fonds de Concours 2013 : D-2013-04-04-07 :

VU la loi N°99-589 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, créant les fonds de concours intercommunaux,

VU la loi N° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et notamment son article 186.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5214-16 qui précise que des fonds de concours peuvent être versés entre une Communauté de Communes et les Communes membres, après accord concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseil Municipaux concernés.

CONSIDERANT que :

- Le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le financement d'un équipement,
- Le fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,

Il est proposé de demander à la Communauté de Communes « La Domitienne » le versement d'un fonds de concours de 50 783.54 € (arrondi à 50 784,00 €) pour l'année 2013 afin d'aider au financement du fonctionnement des équipements suivants :

➤ Voirie rurale et communale :	
• Total des dépenses de fonctionnement :	82 927.02 €
○ Fonds de concours sollicité :	33 170.00 €
➤ Equipements sportifs :	
• Total des dépenses de fonctionnement :	40 207.38 €
○ Fonds de concours sollicité :	17 614.00 €
<u>Total du fonds de concours sollicité :</u>	50 784.00 €

Le Conseil, par 20 voix pour dont 4 procurations, approuve la demande de versement de fonds de concours ci-dessus présentée.

VIII – Restructuration de la Salle Polyvalente et des Services Techniques – Choix des entreprises : D-2013-04-04-08

Monsieur le Maire rappelle au conseil sa décision du 12/10/2012 concernant la validation du DCE des travaux de restructuration de la Salle Polyvalente et des Services Techniques.

Monsieur le Maire donne le compte rendu des CAO d'ouverture des plis du 8 Février 2013 et d'analyse et choix des offres du 20 Mars 2013 :

53 Plis ont été reçus en Mairie représentant 61 offres. Les offres reconnues mieux disantes par la CAO compétente sont les suivantes :

Lot 01 : BRAULT	82 275.00 € HT
Lot 02 : MARCORY	243 991.78 € HT
Lot 03 : CELESTIN	84 500.00 € HT
Lot 04 : SEM	7 178.00 € HT
Lot 05 : SBPR	65 000.00 € HT
Lot 06 : ESPACE ALU	24 159.00 € HT
Lot 07 : ORLANDO	62 850.00 € HT
Lot 08 : JC GOMEZ	18 419.00 € HT
Lot 09 : LANGUEDOC METAL	37 150.00 € HT

Lot 10 : ANDREO	13 527.57 € HT
Lot 11 : CHUECOS	6 566.50 € HT
Lot 12 : EBP	17 573.00 € HT
Lot 13 : BANCO RECSACLIM	78 000.00 € HT
Lot 14 : BARON	44 243.00 € HT
Lot 15 : PROSOL	11 168.00 € HT
TOTAL :	796 600.58 € HT

L'estimation HT de l'ensemble des lots était de : 907 198.00 €.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, prend acte des décisions de la CAO du 20/03/2013 présentées ci-dessus retenues, approuve ses choix et autorise Monsieur le Maire à signer avec chaque prestataire retenu le marché correspondant et toutes pièces utiles à la réalisation de ce projet.

IX – ALSH Jeunesse : Séjour Montagne St Lary : D-2013-04-04-09

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un séjour montagne de 6 jours à Saint Lary est prévu du 22 au 27 Juillet 2013 dans le cadre des animations de l'ALSH jeunesse.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer le contrat d'hébergement en gîte s'élevant à un montant de 1 260 € pour 15 adolescents et 3 animateurs ainsi que de verser un acompte de 1 008 € (80 %) à la réservation.

Il propose de fixer le tarif de ce séjour à 210 € payable en 1 ou 2 x 105 €.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, accepte les propositions de Monsieur le Maire et l'autorise à signer le contrat correspondant.

X – Convention commande de sel de déneigement : D-2013-04-04-10

Monsieur le Maire présente au Conseil une proposition de convention avec la Ville de Sérignan pour permettre l'achat groupé de sel de déneigement.

La commune de Lespignan devra à la commune de Sérignan la somme de 140.25 € HT soit 169.704 € TTC (TVA à 21%) correspondant à sa part Ivree de sel de déneigement de 1,5 tonnes.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve le contenu de la convention présentée et autorise Monsieur le Maire à la signer.

XI – Convention mise à jour cadastre numérique : D-2013-04-04-11

Monsieur le Maire présente une proposition de convention de la SARL BETU sise à BEZIERS pour la mise à jour des données cartographiques numériques existantes sur le Système d'Information Géographique de notre Commune.

Cette prestation consiste en la mise à jour annuelle du Système in situ en assurant notamment la connexion de la matrice avec le plan actualisé. Elle se concrétise en une visite annuelle minimum sur site pour mettre à jour l'ensemble des postes équipés du système et former le personnel aux nouvelles fonctions apportées par l'éditeur du logiciel. Son coût est de 968.00 € HT forfaitaire. Sa durée est de un an à compter de la date de signature de la convention et est renouvelable par tacite reconduction sans excéder la période de 3 ans sauf dénonciation écrite d'une des deux parties un mois avant l'échéance.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les termes de la convention présentée et autorise Monsieur le Maire à la signer avec la SARL BETU de Béziers.

Dit que la somme correspondante sera inscrite à chacun des BP concernés.

XII – Convention de partenariat RLI les Sablières : D-2013-04-04-12

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de convention de partenariat avec le RLI Les Sablières dans le cadre du chantier d'insertion « Agent de propreté et d'hygiène » 2013-2014 ci-annexée.

Cette convention détermine les conditions dans lesquelles Mmes ROUIBAH Myriella et NELLIS Isabelle, employées du RLI sont mises à disposition au sein de la commune/

Le Conseil, par 20 voix pour dont 4 procuration, approuve les termes de la convention présentée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à la signer avec le RLI Les Sablières.

Considérant que Monsieur Claude CLARIANA est Président du RLI Les Sablières, la convention précitée sera signée par Monsieur Jean-François GUIBBERT, 1^{er} Adjoint.

XIII – Entrée de Ville RD 14 : Piste Cyclable : D-2013-04-04-13

Monsieur le Maire présente au conseil le dossier projet de mise en sécurité de l'entrée de ville RD 14 avec la création d'une piste cyclable.

Il présente un dossier Projet de ces travaux, établi par le Bureau d'Etudes BEI de Béziers pour un montant HT de 84 382.50 € HT.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, valide le dossier projet et charge Monsieur le Maire de procéder aux demandes d'aides financières pour envisager la réalisation du projet auprès de Monsieur le Président du Conseil Général et tout autre institution susceptible d'aider à son financement.

XIV – Mise en sécurité entrée de ville RD 14 et création d'une allée piétonne : D-2013-04-04-14

Monsieur le Maire présente au conseil le dossier projet de mise en sécurité de l'entrée de ville RD 14 avec la création d'une allée piétonne.

Il présente un dossier Projet de ces travaux, établi par le Bureau d'Etudes BEI de Béziers pour un montant HT de 685 448.70 € HT (484 559.70 € HT pour la phase 1 et 200 889.00 € HT pour la phase 2).

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve le projet présenté et l'estimation qui en est faite valide le dossier projet et charge Monsieur le Maire de procéder aux demandes d'aides financières pour envisager la réalisation du projet auprès de Monsieur le Président du Conseil Général et auprès de toute institution susceptible d'aider à son financement.

XV – Vidéo protection : D-2013-04-04-15

Monsieur le Maire présente le projet d'équipement d'un système de vidéo protection de trois espaces publics de la commune :

- Parking de la Poste : caméra dôme pour une vision à 360 °
- Mini stade et espace Buissonnets : caméra dôme pour une vision à 360°
- Parking municipal : caméra dôme pour une vision à 360°

ayant pour objectifs la prévention d'atteintes aux biens et bâtiments publics et favoriser la sécurité des usagers.

La meilleure proposition a été formulée par la Société STS (Sécurité-Technologie-Services) de Montpellier pour un montant total de 13 422.00 € HT. L'alimentation des caméras restant à charge de la commune.

Une demande d'autorisation pour installer ce système est à effectuer auprès des services concernés de la Préfecture de l'Hérault.

Une aide financière peut être demandée auprès des services de l'Etat.

Le Conseil, par 18 voix pour dont 4 procurations, 1 voix contre et 1 voix d'abstention approuve le projet d'installation d'un système de vidéo protection sur trois espaces publics du village et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant et toutes pièces utiles avec la Société STS de Montpellier pour un montant de 13 422.00 € HT, sous réserve que les services de la Préfecture de l'Hérault autorisent ce système de vidéo protection sur notre commune.

Dit que la somme correspondante sera inscrite au BP 2013 de la commune.

XVI – Achat partie parcelle section C n° 4 : D-2013-04-04-16

Monsieur le Maire rappelle la volonté du conseil de permettre une ouverture sur le côté de la salle polyvalente Rte de Nissan. Pour cette réalisation, il conviendrait d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section C N° 4 appartenant à M. Michel RODRIGUEZ représentant environ 40 m².

Monsieur Rodriguez est d'accord sur le principe de vente à un prix de 4 000 €.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, accepte le principe d'acquisition de la partie de la parcelle issue de la division de la parcelle cadastrée section C N°4 d'environ 40 m² au prix de 4 000 €, charge Monsieur le Maire de faire procéder à sa division par la Selarl Géomètres experts GUILLAUME-GASQUEZ et l'autorise à signer toutes pièces utiles ainsi que l'acte de vente qui sera confié à Maître FRUTOSO Jean Louis, Notaire à Quarante.

XVII – Création nom de rue : D-2013-04-04-17

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour faciliter la distribution du courrier et à la demande des riverains, il y aurait lieu de nommer officiellement une impasse privée.

Il présente la proposition suivante :

La dernière impasse à droite de la Rue du Pech est nommée officiellement : Clos du Pech.

Accord du Conseil à l'unanimité des présents + 4 procurations.

XVIII – Révision générale PLU : Diagnostic agricole : D-2013-04-04-18

Monsieur le Maire explique au Conseil que dans le cadre de la révision générale du PLU de notre commune il y aurait lieu de faire réaliser un diagnostic des enjeux agricoles qui est systématiquement demandé par les services de la Chambre d'Agriculture pour validation du projet.

Il présente la proposition du Cabinet ECOTONE qui réaliserait ce diagnostic pour un montant de 4 050.00 € HT.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, à l'unanimité des présents + procurations, accepte la proposition du Cabinet ECOTONE et autorise Monsieur le Maire à signer tout document utile à la réalisation de ce diagnostic agricole.

XIX – Rénovation Bâtiments communaux - Sanitaires publics : **D-2013-04-04-19**

Monsieur le Maire explique au Conseil que dans le cadre du programme de rénovation des bâtiments communaux dont la maîtrise d'œuvre est détenue par M. Miquel Frédéric, Architecte et le Cabinet d'études ACEB, il y aurait lieu de préciser l'appellation des 3 lots :

- Lot 1 : Salle Associative
- Lot 2 : Sanitaires Ecole Elémentaire
- Lot 3 : Sanitaires Publics

Concernant le lot 3, il y aurait lieu de lancer la procédure de mise en concurrence afin que cette réalisation soit terminée pour les festivités estivales.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les précisions des 3 lots formant le programme de rénovation des bâtiments communaux,

Autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence et à signer le marché avec le prestataire reconnu mieux-disant par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte de ces décisions lors de la prochaine séance de conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- EID Méditerranée : Séminaire le 12/04/2013 Hôtel de Région – Forte contrainte pour la démoustication –
- Collectifs des propriétaires fonciers de Salles d'Aude dans les Basses Plaines ont informé de leur avis défavorable pour le ressuyage des Basses Plaines de l'Aude par l'agrandissement du canal de France. Le Conseil Municipal de Lespignan, exprime sa solidarité et par craintes des conséquences pour la basse plaine de la commune.
- Samedi 6 Avril 2013 : Journée Solidarité pour Logan organisée par l'Association Esprit Music.
- Mardi 16 Avril 2013 : Visite du chantier du Lycée Marc Bloch de Sérignan
- Ligne Nouvelle RFF : Avis du conseil sur le tracé avant le 15 Mai 2013
- ASA : Assemblée Générale le 12/04/2013
- Samedi 20 Avril 2013 : Nettoyage du campestre – RDV à 8h30 Place de la Bascule
- Claude Gimeno : Vente Fidéoa par les Feux Follets au profit du Téléthon le Mercredi 10 Avril 2013

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40